

l'autre sénateur puisse l'expliquer, nous aurons fort peu de temps pour l'étudier et nous ne disposerons que des renseignements acquis par l'assistance aux séances de l'autre endroit et par la lecture de journaux. C'est un fait inéluctable.

On m'a souvent demandé pourquoi je ne fournissais pas plus de besogne au Sénat au début de la session. Eh bien! j'ai fait de mon mieux et je crois avoir remporté certains succès à cet égard voici un an ou deux.

Le meilleur exemple de mesures nous parvenant à la fin de la session est la loi de finances. Vingt minutes après son adoption à la Chambre des communes, le budget des dépenses est déposé sur mon pupitre. Un de mes plus grands embarras a été de demander au Sénat d'approuver la dépense de milliards de dollars sans qu'il soit possible de les soumettre au moindre examen. On n'a pas oublié que voici deux ans j'ai proposé le renvoi des prévisions budgétaires au comité permanent des finances avant que la loi de finances nous parvienne. Non sans scepticisme, on a accepté ma proposition. Or on reconnaît généralement que, dans l'étude des prévisions des dépenses, le comité des finances a accompli d'excellente besogne.

Je propose maintenant que nous adoptions la même façon de procéder à l'égard d'autres mesures importantes. Les chiffres qu'on a mentionnés, pour ce qui est de la composition des comités, ne sont peut-être pas les meilleurs. S'ils ne le sont pas, je serai le premier à le reconnaître. La proposition ne produira peut-être pas de résultat, mais j'aimerais qu'on la mette à l'essai. J'ai proposé que ces comités comprennent au plus dix-sept membres, car j'ai constaté que c'est un nombre pratique. J'ai proposé la formation de six comités ainsi constitués parce que cela comprendrait tous les sénateurs, soit 102, chaque sénateur faisant partie d'au moins un de ces comités importants. Pour le moment, il va de soi, nous ne pourrions pas donner suite à la proposition, sous tous ses aspects, car au lieu de compter 102 membres, le Sénat compte actuellement quinze vacances. Mais je propose qu'au cours de la session en cours, on fasse un essai avec seulement trois comités, auxquels selon moi, on soumettra des mesures fort importantes.

Le sénateur d'Ottawa (l'honorable M. Lambert) a mentionné le grand nombre de membres dont s'est toujours composé le comité des transports et communications. J'aurais peut-être dû omettre de mentionner ce comité dans la motion, car je n'aurais à cet égard aucune idée bien arrêtée, ne fût-ce la loi des chemins de fer, mesure aussi importante que complexe, que nous comptons devoir y étudier. En outre, il m'a semblé opportun

de réduire le nombre des membres de ce comité afin que les membres qui comptent rester à Ottawa pendant l'intersession de deux semaines puissent se mettre à l'œuvre. Tout sénateur, il va sans dire, qu'il soit nommé au comité ou non, a le droit d'assister aux séances. Mais mon expérience m'a appris qu'en règle générale, les sénateurs ne tiennent guère à assister aux séances des comités dont ils ne font pas partie et où ils n'ont pas droit de suffrage. J'ai souvent invité, par exemple, des sénateurs autres que les cinquante membres du comité de la banque et du commerce à assister aux séances de ce comité afin de participer aux délibérations, mais ils hésitent d'ordinaire à accepter l'invitation.

Honorables sénateurs, la proposition que je formule n'est peut-être pas motivée, mais j'aimerais qu'on la mette à l'essai.

(La motion de l'honorable M. Robertson mise aux voix, est adoptée par 35 voix contre 11).

ONT VOTÉ POUR:

Les honorables sénateurs

Aseltine	Hawkins
Basha	Howden
Beaubien	Hugessen
Bishop	Isnor
Burchill	McDonald
Burke	McIntyre
Calder	McLean
Daigle	Petten
Davis	Quinn
Dessureault	Reid
Dupuis	Robertson
Emmerson	Stevenson
Fafard	Taylor
Fallis	Turgeon
Gershaw	Vaillancourt
Golding	Veniot
Gouin	Wood.—35.
Haig	

ONT VOTÉ CONTRE:

Les honorables sénateurs

Blais	Hushion
Bouffard	Lambert
David	Marcotte
Duff	McGuire
Hayden	Nicol.—11.
Howard	

TRAVAUX DU SÉNAT

L'honorable M. Robertson: Honorables sénateurs, afin de lui permettre de s'acquitter de sa besogne, je propose que le Sénat s'ajourne à loisir. De la sorte, le comité de sélection pourra continuer son travail et déposer son second rapport au cours de l'après-midi. Nous pourrions étudier ce rapport dès demain. A la reprise de la séance, je demanderai au président du comité de lire le rap-